

## AVIS D'APPEL D'OFFRES # BON2022-02-01

### COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

**AVIS** est donné, par la présente, que la Ville de Bonaventure demande des soumissions pour la collecte et le transport des matières résiduelles des résidences, commerces et édifices publics situés sur le territoire de la ville de Bonaventure.

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles via le système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec à compter du 23 février 2022 en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1-866-669-7326 (sans frais) ou au 514-856-6600 ou en consultant le site web [www.seao.ca](http://www.seao.ca).

La responsable de l'appel d'offres de la Ville de Bonaventure est Madame Amélie Nadeau, directrice générale adjointe et greffière ([mairie@villebonaventure.ca](mailto:mairie@villebonaventure.ca)).

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver entre les mains de la directrice générale adjointe et greffière, sous pli cacheté, au plus tard **le 23 mars 2022 à 11 h 00**, heure locale, avec l'inscription « **Soumission pour la collecte et le transport des matières résiduelles – BON2022-02-01- Ville de Bonaventure** » à l'adresse suivante :

**Ville de Bonaventure**  
**127, avenue de Louisbourg**  
**Bonaventure (Québec) G0C 1E0**

Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à compter de **13 h 30** et la présence des soumissionnaires est souhaitable.

La responsabilité de la Ville n'est aucunement engagée, du fait que les avis ou documents quelconques véhiculés par système électronique contiennent quelques erreurs ou omissions que ce soit. Par conséquent, tout soumissionnaire doit s'assurer d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Pour tout renseignement administratif ou technique concernant la procédure d'appel d'offres, bien vouloir **s'adresser par courriel** à la responsable en octroi de contrat de la Ville suivant :

Madame Amélie Nadeau, directrice générale adjointe et greffière  
**Ville de Bonaventure**  
127, avenue de Louisbourg Bonaventure (Québec) G0C 1E0  
Courriel : [mairie@villebonaventure.ca](mailto:mairie@villebonaventure.ca)

La ville de Bonaventure se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront présentées, et n'encourra aucune obligation, poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subies par les soumissionnaires à la suite de telles décisions. Elle se réserve également le droit de retrancher du contrat certaines parties des travaux projetés.

L'entrepreneur est tenu de prendre connaissance du règlement R2021-748 concernant la gestion contractuelle de la Ville de Bonaventure. Ce règlement peut être consulté sur le site Internet de la Ville avec le lien suivant : <https://villebonaventure.ca/a-propos/appels-doffres/> .

**DONNÉ À BONAVENTURE, CE 23<sup>E</sup> JOUR DE FÉVRIER DEUX-MILLE-VINGT-DEUX**

La directrice générale adjointe et greffière,

Amélie Nadeau